
Le Ministre

 N° **0 1 7 0** MENETFP/CAB/ka

Abidjan, le **2 3 JAN 2017**

A

- **Monsieur l'Inspecteur Général Coordonnateur Général de l'Inspection Générale,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux.**

Objet : appel à la reprise des services.

Les discussions entre les Organisations Syndicales et le Gouvernement ont abouti à la fin de la semaine dernière à la satisfaction de quatre points sur les six présentés :

- **La modification des régimes de pensions gérés par la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) ;**
- **L'intégration des agents journaliers du secteur public à la Fonction Publique ;**
- **L'accord du Gouvernement pour les précomptes à la source des cotisations syndicales au profit des syndicats ;**
- **La poursuite des réflexions sur la réforme de l'Impôt sur le Salaire (IS) et la Contribution Nationale (CN).**

Les discussions se poursuivent sur les deux autres points.

Fort de ces acquis, une déclaration de levée du mot d'ordre de grève a été faite par les Syndicats et diffusée sur les antennes de la télévision, de la radio nationale ainsi que dans la presse écrite.

Dès lors, les activités doivent reprendre normalement dans toutes nos structures.

Il me revient cependant que des informations fallacieuses et malveillantes faisant état de déclarations sous pression et de mauvais traitements à l'encontre de certains syndicalistes circulent dans les écoles.

Ces allégations sont totalement mensongères et relèvent de la désinformation et de l'intoxication. Le but recherché par leurs auteurs est de semer la confusion et le doute dans l'esprit des fonctionnaires afin d'empêcher la poursuite des négociations entre le Gouvernement et les Syndicats.

J'en appelle donc à la plus grande vigilance et vous invite à diffuser largement ce démenti auprès des Chefs d'établissements et des Chefs de circonscriptions de l'enseignement primaire afin que le personnel en soit tenu informé.

J'insiste sur la stricte observance des dispositions réglementaires en la matière, en assurant la remontée diligente **des listes de tous les agents absents à leurs postes** à la Direction des Ressources Humaines pour traitement conséquent en rapport avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative et la Direction de la Solde.

Ampliation :

Le Secrétaire d'Etat ETFP1



Kandia CAMARA